

Événement

Une année de sensibilisation et d'échanges
Page 2

Technologie

TPE et intelligence artificielle : des outils pour évoluer en toute confiance
Page 3

Economie

Un guide pour limiter les retards de paiement entre entreprises
Page 3

U2P

Les Brèves, l'Agenda
Page 4

@U2P_france

U2P - Union des entreprises de proximité

U2P_france

U2P

Abonnez-vous aux actualités de l'U2P sur u2p-france.fr, rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

Nomination de François Bayrou

L'U2P se félicite de la nomination d'un Premier Ministre comme elle le demandait et souhaite que le gouvernement soit composé le plus rapidement possible.

« La chute du gouvernement Barnier est regrettable car aucune alternative crédible n'a été proposée par ceux qui ont voté la censure. Pour autant, le fatalisme ne peut être de mise et la priorité est de remettre le pays en ordre de marche. » Voilà ce que disait l'U2P à l'issue du vote de la motion de censure le 4 décembre dernier. Dans ce contexte d'immobilisme, l'U2P a invité le Président de la République à nommer rapidement un nouveau gouvernement qui aura les coudées suffisamment franches pour engager ou reprendre les chantiers prioritaires. Par ailleurs, l'U2P a demandé aux députés de retrouver le sens des responsabilités afin de préparer les compromis indispensables au redressement du pays et à la paix sociale, ajoutant que les entreprises de proximité, qui ont prouvé leur résilience à l'occasion des dernières crises (pandémie, inflation, flambée des prix de l'énergie et des matières premières), continueraient à apporter leur contribution à la création de richesses et d'emplois, à la condition cependant que les Françaises et les Français ne réduisent pas leur consommation de biens et de service au profit



d'une épargne de précaution qui conduirait au ralentissement de l'économie. « *Les chefs d'entreprise de proximité, de même que les Français, sauront faire preuve de l'esprit de responsabilité dont a manqué une partie de la représentation nationale. Pour cela, j'encourage nos concitoyens à ne pas reporter leurs projets, à profiter des fêtes de fin d'année et ainsi à contribuer à redonner confiance au pays.* » a affirmé le président de l'U2P, Michel Picon. A l'annonce de la nomination de François Bayrou à Matignon, l'U2P a souhaité que le gouvernement prépare dans les meilleurs délais possibles une loi de Finances et une loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2025. Il est en effet nécessaire de donner

de la visibilité et de la confiance aux acteurs économiques. Les travaux budgétaires devront s'accompagner de la reprise de chantiers déjà largement engagés, plutôt que de repartir à zéro, à commencer par celui de la simplification de la vie des entreprises, en particulier des TPE et des PME. « *François Bayrou est quelqu'un d'expérience, qui connaît bien les territoires, qui connaît bien les petites entreprises. Je lui adresse tous mes vœux de réussite et j'appelle la classe politique à retrouver le sens de l'intérêt général pour que l'investissement, les embauches et la consommation puissent repartir. On va pouvoir redémarrer des sujets qui pèsent sur notre pays et sur les petites entreprises* » a conclu Michel Picon. ●

Une année de sensibilisation et d'échanges

Le Président de l'U2P, Michel Picon, a réalisé plusieurs déplacements partout en France tout au long de l'année 2024, afin d'échanger avec les acteurs locaux, les élus de l'organisation, les chefs d'entreprise de proximité et la presse.

Nommé Président de l'U2P en janvier 2024, Michel Picon a pris son bâton de pèlerin et s'est rendu dans de multiples régions de France. Ses déplacements en Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Corse, Grand-Est, Hauts-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ont duré entre une et deux journées, composées d'un programme riche et varié. Le Président de l'U2P a surtout pu visiter des entreprises, rencontrer leurs responsables afin d'être à leur écoute et au plus proche de leurs préoccupations qu'ils soient artisans, commerçants, hôteliers-restaurateurs ou professionnels libéraux. Des journalistes ont souvent été associés à ces

rencontres, ce qui a fait rayonner l'économie locale. Par exemple sur l'île de Beauté, France 3 Corse a suivi la délégation de l'U2P chez une fleuriste et un pâtissier, et le reportage a été diffusé le soir même dans le 19/20 Corse. Les échanges avec les entreprises ont notamment révélé un problème de recrutement dans tous les secteurs d'activité et le changement de comportement des jeunes face au travail, ceux-ci acceptant difficilement les contraintes, et demandant à être reconnus et valorisés dans leur travail. Le sujet du besoin de formation pour les chefs d'entreprise a été mis en avant, notamment en termes de gestion du risque. Michel Picon a également

donné des conférences de presse, et s'est entretenu avec les élus et adhérents de l'U2P. Au delà du sujet du recrutement, le fil rouge des échanges lors des déplacements a concerné l'apprentissage. De même, plusieurs sujets d'actualité ont été évoqués comme la signature de l'accord paritaire sur le CETU (compte épargne temps universel) et la reconversion professionnelle, la négociation sur l'assurance chômage, la simplification administrative, la représentation patronale, le régime social et fiscal des autoentrepreneurs, ou encore les difficultés de management des salariés et apprentis. Les déplacements ont également permis de fédérer les élus autour des

positions de l'U2P sur les sujets économiques, sociaux, environnementaux et d'écouter les élus des U2P territoriales notamment dans le but que ceux-ci soient moins isolés dans leur fonction. Des déplacements sont d'ores et déjà programmés pour l'année 2025 dans différentes régions. « *Notre objectif est de faire en sorte que la voix des petites entreprises soit mieux prise en compte qu'elle ne l'est aujourd'hui même si des progrès ont été faits. A travers de nombreuses initiatives locales, nous voulons attirer l'attention des décideurs publics sur les apports de l'économie de proximité et sur les réalités de nos entreprises.* » explique Michel Picon. ●



Conférence de presse à Niort, en Nouvelle-Aquitaine



Signature d'une convention de partenariat avec Préventica, plateforme de référence pour les informations et rencontres professionnelles en matière de santé, sécurité, qualité de vie au travail, à Strasbourg, dans le Grand-Est



Visite d'une boulangerie pâtisserie à Marseille, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Visite d'un atelier de serrurerie-métallerie à Mauguio en Occitanie

TPE et Intelligence artificielle : des outils pour évoluer en toute confiance

L'intelligence artificielle (IA), et plus particulièrement l'IA générative, transforme progressivement le paysage professionnel, y compris au sein de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales.

Une IA générative est une technologie qui crée du contenu nouveau, comme du texte, des images ou des sons, à partir de grandes quantités de données. Face à cette révolution, l'U2P, en partenariat avec France Num, a co-développé des outils pratiques pour accompagner les très petites et moyennes entreprises (TPE-PME) dans l'adoption de ces technologies. Quatre fiches pratiques ont été conçues pour répondre aux questions essentielles sur l'IA générative : À quoi ça sert et comment ça fonctionne ? Quels sont les cas d'usages concrets pour les petites entreprises ? Comment bien choisir et utiliser les solutions disponibles ? Quelles précautions prendre pour garantir un usage responsable et sécurisé ? Ces fiches pratiques sont courtes, deux pages seulement et vont à l'essentiel pour que les chefs d'entreprise disposent de l'information qu'ils souhaitent en un seul coup d'œil. Ces documents visent à démystifier l'intelligence artificielle et à en faciliter une utilisation adaptée aux besoins des

TPE-PME, tout en sensibilisant aux enjeux éthiques et techniques. Un véritable guide pour permettre à ces entreprises de

se projeter dans l'avenir en toute sérénité. Les fiches pratiques sont disponibles ici : <https://shorturl.at/Gp3hx> ●



Un guide pour limiter les retards de paiement entre entreprises

L'Observatoire des Délais de Paiement publie un recueil de recommandations visant à promouvoir les bonnes pratiques susceptibles de réduire les sources de retards de paiement dans les relations interentreprises.



Si les délais de paiement ont tendance à s'améliorer sur une longue période, le Rapport annuel 2023 de l'Observatoire des délais de paiement a mis en lumière des tensions significatives sur l'année écoulée. Ces tensions se sont confirmées au début de l'année 2024, mettant en évidence la nécessité d'une vigilance accrue pour prévenir les effets

negatifs de ces retards. Face à cette situation, un groupe de travail spécifique pour identifier les causes profondes des retards de paiement a été constitué. Ce groupe rassemble des organisations représentatives des entreprises comme l'U2P, des experts du risque client, ainsi que des représentants de la direction générale des Finances

publiques et de la DGCCRF. L'objectif principal de cette initiative est de recenser et de promouvoir les bonnes pratiques afin de prévenir ces retards et leurs conséquences. En analysant toutes les étapes de la relation commerciale, de l'entrée en relation jusqu'au paiement effectif, le groupe de travail a élaboré des recommandations concrètes pour limiter les retards. Formaliser les attentes dès l'entrée en relation commerciale, avec une clarification des modalités de facturation et de règlement, et de respect des délais prévus; mettre en place des processus rigoureux de vérification, en s'assurant que le service a été réalisé ou que les marchandises livrées sont conformes avant le paiement.

Ces recommandations visent à instaurer une meilleure communication et une transparence accrue entre les parties prenantes, réduisant ainsi les sources potentielles de litiges. L'Observatoire encourage l'ensemble des entreprises à adopter ces pratiques. En fluidifiant les relations interentreprises et en réduisant les délais de paiement, ces mesures contribuent à améliorer la santé économique globale et renforcent la confiance mutuelle dans les échanges commerciaux. Cette mobilisation collective est une réponse essentielle aux tensions actuelles et permet d'anticiper les défis à venir, au bénéfice de toutes les parties impliquées. Pour accéder au guide : <https://shorturl.at/aIOBR> ●

Les Brèves

L'association GSC lance une offre exceptionnelle pour les entrepreneurs.

Au premier semestre 2024, près de 30 000 entrepreneurs ont perdu leur emploi, un chiffre record depuis près de dix ans, selon la dernière étude de la GSC réalisée en partenariat avec Altares. Face à la détérioration de la conjoncture économique, le Fonds Social GSC a été mis en place pour protéger au mieux les entrepreneurs. Il s'agit d'une aide exceptionnelle pouvant atteindre 5.000 € pour les entrepreneurs affiliés à l'association GSC depuis plus d'un an et qui rencontrent des difficultés à faire face à leurs charges familiales avec leurs ressources. L'association GSC a été fondée par l'U2P et les deux autres organisations patronales représentatives en 1979, elle permet notamment aux entrepreneurs et aux dirigeants de percevoir un revenu en cas de perte de leur emploi. A savoir qu'en tant qu'adhérent à l'une des 120 organisations professionnelles membres de l'U2P, il est possible de bénéficier des services de l'association GSC. Chaque demande sera examinée par la Commission du Fonds Social GSC, qui évaluera sa recevabilité.

L'explication des cotisations et contributions sociales : « Parlons cash ». Afin d'expliquer et de sensibiliser le grand public et ses usagers sur le rôle essentiel des cotisations et contributions sociales, l'Urssaf dévoile un nouveau site d'information intitulé « Parlons cash ». L'objectif est de mieux faire connaître la finalité des cotisations sociales et de montrer simplement en quoi elles sont indispensables au financement de notre protection sociale. Pour mémoire, l'Urssaf encaisse et reverse chaque année plus

de 500 Md€ aux organismes de protection sociale. Or seuls 26% des Français se considèrent bien informés sur l'utilisation des cotisations et contributions sociales collectées auprès de 11,8 millions d'employeurs et 28 millions de salariés. Le site donne notamment accès à des simulateurs personnalisés, qui permettent à chaque usager, qu'il soit travailleur indépendant, micro-entrepreneur ou salarié, de savoir comment sont utilisées les cotisations sociales qu'il paie, offrant ainsi une transparence totale et renforçant la compréhension de la finalité des prélèvements sociaux. Pour consulter cette page d'information : <https://shorturl.at/ZcxA>.

Solidarité avec les habitants et les professionnels de Mayotte. Alors que le cyclone Chido a dévasté une partie de l'archipel de Mayotte, avec des vents soufflant à plus de 220 Km/h, l'U2P tient à manifester sa solidarité avec la population qui est dans le plus grand désarroi. La première priorité est de venir en aide aux personnes blessées dans leur corps ou menacées par l'absence de nourriture. L'U2P apporte également son soutien à tous les artisans, commerçants de proximité et professionnels libéraux qui ont vu tout ou partie de leurs biens professionnels détruits en quelques heures. Il conviendra de faire un état des lieux de la catastrophe, de rétablir les voies de communication et les connexions internet. L'U2P s'attachera à accompagner ces chefs d'entreprise dans la reconstruction de leurs locaux et le remplacement des équipements détruits et à solliciter l'enclenchement de dispositifs d'aides tels que le fonds social du CPSTI, le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants. ●

Sur les réseaux sociaux

Le Président de l'U2P adresse "tous ses vœux de réussite au Premier ministre @bayrou et appelle la classe politique à retrouver le sens de l'intérêt général pour que l'investissement, les embauches et la consommation puissent repartir".
Le communiqué : <https://urlr.me/Zw3Htj>

@U2P_france — X (ex-Twitter) — 13 décembre 2024

L'Agenda

2 décembre

Entretien du Président, Michel Picon, et du Secrétaire général de l'U2P avec Marie-Agnès Poussier-Winsback, ministre déléguée chargée de l'Economie sociale et solidaire, de l'intéressement et de la Participation.

3 décembre

Participation du Président de l'U2P à la Séance officielle de l'Assemblée Générale de CMA France, en présence de Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat.

5 décembre

Réunion du Conseil exécutif avec les U2P de région.

Réunion du Conseil national.

9 décembre

Rencontre du Président et du Secrétaire général de l'U2P avec Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du Travail et de l'Emploi.

11 décembre

Participation du Président et du Secrétaire général de l'U2P à la négociation sur les Groupes de Protection Sociale - GPS.

Rencontre du Président et du Secrétaire général de l'U2P avec les sénateurs de la délégation aux Entreprises.

12 décembre

Réunion du Conseil exécutif.

13 décembre

Participation du chef de file Affaires européennes de l'U2P, Dominique Anract, à l'Assemblée générale de SMEUnited à Rome.

17 décembre

Participation du Président et du Secrétaire général de l'U2P à l'Assemblée générale extraordinaire de l'Institut Supérieur des Métiers - ISM.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 15 décembre 2024

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Michel Picon | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage